

Je me réfère particulièrement ici à ces pays qui sortent à peine de situations difficiles et même catastrophiques en ce qui a trait aux droits de la personne. Si nous sommes prêts à critiquer les gouvernements qui violent ces droits, nous devons également être prêts à venir en aide à ceux qui tentent de rétablir le respect des mêmes droits.

C'est là un domaine où nous avons la possibilité de passer de la parole aux actes, de donner corps aux principes. Les gouvernements peuvent contribuer à mettre sur pied des programmes internationaux propres à faire avancer la cause des droits de la personne. De même, les organisations non gouvernementales, surtout celles qui ont la capacité de réaliser des programmes à l'étranger, ont un rôle à jouer.

Et ceci peut être fait de plusieurs façons. Il est possible d'améliorer les programmes qui existent déjà à l'ACDI et dans d'autres ministères comme les Affaires extérieures, la Justice ou le Secrétariat d'état. Il est également possible de créer de nouveaux organismes avec des mandats spéciaux.

Nous envisageons actuellement une nouvelle direction, une initiative de grande importance.

Nombre d'entre vous savent que le gouvernement a récemment nommé deux Canadiens éminents, M^e Giselle Côté-Harper et M. John Courtney à titre de rapporteurs spéciaux chargés de le conseiller en ce qui concerne la création, proposée dans le rapport Simard/Hockin, d'un institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique. D'autres modes d'action s'offrent au Canada qui pourraient faire intervenir plus d'un organisme et réserver un rôle clé aux organisations non gouvernementales et aux organismes multilatéraux oeuvrant dans le domaine des droits de la personne. Nous avons besoin de votre expérience, de votre sagesse et de vos idées avant de passer à l'action.

Le temps est venu de procéder à des consultations. Le gouvernement souhaite des consultations ouvertes et approfondies qui déboucheront sur des initiatives concrètes dans le domaine des droits de la personne.

L'institut que l'on propose de créer n'est qu'une des nombreuses mesures prises par le gouvernement. Après la présentation du rapport Simard/Hockin, le ministère des